

Comité Directeur

Du 8 juillet 2022 à 18h30

En visioconférence

Présidence : Pascal TRANQUILLE.

Présents : Mesdames Sylvie SILVESTRE, Charline TOURNEUR et Messieurs Didier BARDET, François CLERCQ, Alain CRESSON, Antonio DOS SANTOS, Didier DUTILLEUX, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Régis PATTE,

Participant : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Absents excusés : Madame Clothilde BRASSART et Monsieur PAGE Cyril.

Absent non excusé : Monsieur Emmanuel FIRMIN.

1. Approbation des PV du 20 mai 2022

Le PV du 20 mai 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents tel que paru sur le site du DSF.

2. Bilan du Président à mi-mandat

La saison fut difficile en raison des tracas liés à la COVID, mais ce n'est pas une excuse. La recrudescence de violence redoutée de l'après COVID, s'est malheureusement avérée sur et autour des terrains. Pascal rappelle la position exposée à maintes reprises aussi bien en Assemblée Générale, qu'en Réunion Générale de Secteur, les licenciés qui ne veulent pas jouer au football pour prendre du plaisir seront entendus et seront écartés des terrains à la mesure de leurs faits.

A mi-mandat, le bilan est mitigé, avec 3 départs de membres du Comité Directeur pour diverses raisons. Il sait la charge de travail importante et tout le monde n'avait pas forcément pris conscience de l'investissement nécessaire à une telle prise de responsabilité. La transparence, et les remontées d'informations sont primordiales et rappelle à chaque membre que pour toute correspondance aux clubs, le directeur du DSF doit être en copie ainsi que le Président.

Il en est de même sur les retours de Commissions régionales au sein du Comité Directeur trop peu nombreuses à ce jour.

Il transmet ensuite la parole aux membres pour que chacun puisse évoquer son bilan et ses attentes pour les 2 années de mandat restantes.

3. Bilan des membres

Pour les secteurs :

Ponthieu, Régis PATTE :

Les finales se sont bien déroulées malgré la chaleur, bonne organisation du club recevant de l'AS MENCHECOURT ABBEVILLE.

Il informe également les membres qu'il a été sollicité, avec Pascal, par la Mairie d'Abbeville pour aider le club de l'US ABBEVILLE à perdurer. Tous deux ont donc accompagné le club et la mairie en ce sens, et sont pour le moment satisfaits du maintien de ce club au niveau régional et souhaite au nouveau bureau d'atteindre leurs objectifs.

Régis fait également un retour sur les décisions prises concernant la Rentrée du Foot des U9 et U11 du 18/06/22 et estime que la décision aurait pu et dû intervenir avant car cela a créé des tensions.

Pascal prend donc la parole et réitère ses propos concernant la Communication importante et nécessaire entre les clubs, le District mais également entre les membres du Comité et élus de Secteur. C'est une situation qui aurait dû nécessiter l'intervention de la Cellule intempérie, car cela en est une. C'est donc un travail et un investissement de tous (les élus de secteur) à se manifester. Malheureusement, personne ne s'est manifesté, Philippe a dû prendre une décision, que j'ai ensuite modifié en raison des retours des clubs.

Dorénavant, il est demandé que les décisions liées aux intempéries soient prononcées pour le Jeudi midi au plus tard pour les rencontres du week-end.

Régis termine en précisant que la Réunion Générale des Clubs du Ponthieu se déroulera le 30 août 2022 à Vauchelles.

Santerre, Roland GRAIN :

Concernant les finales du Santerre, gros problème de comportement de l'USC MOISLAINS alors que cette journée doit être une fête. Il regrette que la Commission de Discipline n'ait pas exclu le club des Coupes départementales Seniors.

Pascal prend alors la parole et rappelle l'article 11 du Règlement des coupes de Secteur :

« Les cas non prévus au présent Règlement sont tranchés par la Commission dans le respect des Règlements Généraux et des Règlements Particuliers de la LFHF, et, en dernier ressort, par le Comité Directeur du DSF. »

De par le comportement du club concerné en contradiction avec la Charte des Coupes de la Somme Seniors qui précise que les équipes en lice doivent :

- Etre respectueuses de l'adversaire
- Etre respectueuses des décisions arbitrales
- Faire preuve de Fair Play
- Respecter les instances et le protocole

L'article 11 peut être avancé et ainsi le Comité Directeur peut prendre une sanction complémentaire qu'il juge utile afin de véhiculer une bonne image du football lors des journées de Finale qui sont effectivement une fête de fin de saison. Cela a déjà été réalisé il y a quelques années à l'encontre d'un club qui avait triché en finale, la Commission des Coupes de la Somme avait alors sollicité le CD pour une exclusion temporaire des coupes.

Il propose donc une sanction équivalente, soit une suspension des Coupes Départementales pour les équipes Séniors de l'USC MOISLAINS pour les saisons 2022/2023 et 2023/2024 : Validation à l'unanimité des membres présents.

Roland continue en remerciant le club de l'AC MONTDIDIER qui a très bien reçu ces finales avec une belle organisation.

La réunion Générale des clubs du Santerre se déroulera le 27 août 2022 au matin à Bray Sur Somme.

Amiénois, Philippe FOURE :

Les finales se sont déroulées le 19 juin sur les installations du FC AILLY SUR SOMME sans difficulté majeure. A noter l'ouverture de la Journée par la Finale du Challenge VAILLANT à 10h00, avec un bel esprit sur le terrain et en dehors.

La réunion Générale des Clubs de l'Amiénois se déroulera le 26 août 2022, le lieu restant à définir.

Vimeu, Alain CRESSON :

Très bon déroulement des finales, et très bon trio arbitral. Ce n'est pas que c'est rare mais c'est bien de les mettre en avant car ils font aussi partie de la fête.

Alain relate aussi les remarques de clubs dont il a été destinataire :

- Le prix exorbitant des amendes liées à l'absence aux AG du DSF
- L'absence de la catégorie U18 pour les engagements jeunes, c'est une nouveauté.

Concernant les amendes, Pascal précise que les clubs sont informés depuis février 2022 de la date des Assemblées Générales du DSF, avec plusieurs relances, dont une dernière le 24/06/22. Le District a engagé des frais en faveur des clubs pour cette AG, les clubs absents n'ont pas d'excuse recevable.

Pour les engagements jeunes, il est précisé que c'est la même chose que la saison passée. La catégorie U18 était une obligation dès lors que le champion de D1 permettait d'accéder en division régionale, sachant que ce n'est plus le cas depuis deux ans, les U18 et U19 ont été regroupés.

Ce qui signifie que les clubs engagés la saison passée en U18, peuvent de nouveau s'engager en U19 cette saison, puisque l'effectif sera le même. Le District propose selon les directives fédérales des Compétitions U13, U14, U15, U16, U17 et U19.

Philippe rappelle donc les conditions de participation en U19, soit les U19 et U18, et 3 U17. Interdiction des U16.

Les clubs peuvent tout de même préciser leur volonté d'engagement U18, et selon le nombre d'équipes, et la situation géographique, la Commission mettra en place cette catégorie d'âge.

PÔLE Technique, François CLERCQ :

Commission Technique, Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :

Actuellement 40 membres dans la Commission dont 7 inactifs.

Souhait d'intégrer 2 nouveaux éducateurs diplômés du BMF cette saison :

- Teddy DABONNEVILLE
- Clément VACOSSIN

Pour le bilan annuel, il sera transmis par mail à l'ensemble des membres du CD.

Il transmet ensuite son prévisionnel pour la saison 2022/2023 comprenant les demandes matérielles et d'équipements.

Commission féminines, Pascal TRANQUILLE :

Il informe les membres de la démission de Dominique DELABIE du Comité Directeur et de l'ensemble des commissions auxquelles il appartenait. Pascal remercie Dominique pour le temps et l'investissement dont il a fait preuve en faveur des clubs du département. Suite à cela, il propose d'intégrer la Commission Féminines à la Commission Technique, afin d'établir une cellule spécifique féminines en mutualisant les éducateurs et les compétences.

CDTIS, Alain LECLERCQ :

Ce 7 juillet 2022, il a participé à une formation fédérale au siège de la FFF sur le nouveau logiciel STADIUM pour la gestion des terrains. Il n'y a quasiment plus aucune donnée liée aux terrains sur Foot2000. Maintenant l'outil privilégié sera Stadium.

Il a été expressément demandé, lors de cette formation, que les clubs précisent les installations utilisées par les EQUIPES sur Footclubs.

A court terme, les données seront à transmettre informatiquement, et il sera opportun pour les membres de la Commission d'être dotés de tablettes pour rentrer directement les informations collectées.

Cette saison, l'ensemble des dossiers FAFA ont reçu une suite favorable de la LFHF, en adéquation avec le Schéma Régional établi.

Labellisation, Philippe FOURE :

10 clubs labellisés cette saison :

- **Label Jeunes FFF CREDIT AGRICOLE**

500341	ENT.C.A.F.C. PERONNE	Espoir
524241	F.C BLANGY TRONVILLE	Espoir
527771	A.S. QUERRIEU	Espoir
552089	A.S. DU PAYS NESLOIS	Espoir
590358	U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE	Espoir
528073	F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	Excellence

- **Label Jeunes FFF CREDIT AGRICOLE Féminines :**

500341	ENT.C.A.F.C. PERONNE	Bronze
501076	U.S. CAMON	Bronze
590358	U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE	Bronze

- **Label Jeunes FFF CREDIT AGRICOLE Futsal**

580533	A. FUTSAL MARIVAUX AMIENS	Bronze
--------	---------------------------	--------

Commission des Arbitres, Jean Christophe FAVEREAUX :

La réunion Générale du 25/06/22 s'est bien déroulée. Présence de la moitié des effectifs, satisfaction générale.

Cependant, il est ressorti d'un point de vue global, que l'ambiance est devenue délétère aux abords des terrains qui génère un problème de motivation.

Au niveau des effectifs, ils sont en baisse, 160 pour le District cette saison...Il est constaté un manque d'arbitres pour la D3, et la fusion, forcée, pour les arbitres classés D4 et D5. Pas de vision actuellement sur le renouvellement, cependant beaucoup interpellent sur les frais d'arbitrage en raison du coût actuel du carburant. Cette question avait d'ailleurs été abordée lors de la réunion tripartite avec l'UNFA, la CAS et le DSF.

Pascal prend la parole et informe les membres qu'il a pris l'engagement d'apporter des réponses à la CAS et l'UNAF pour le 1^{er} novembre 2022 au plus tard. Avec effet rétroactif selon les dispositions prises.

Il indique d'ailleurs que cette problématique est la même pour 6 districts de la LFHF, avec comme problématique :

- De ne pas léser ni impacter les clubs
- De ne pas léser ni impacter les arbitres
- De traiter l'ensemble des bénévoles du DSF de la même façon. Si les frais d'arbitrage augmentent, alors les bénévoles bénéficieront également d'une hausse des frais de déplacement.

Concernant le manque d'arbitre, il a été avancé la possibilité de rencontres le vendredi soir et/ou le samedi soir. Cela permettrait aux arbitres volontaires de pouvoir cumuler plusieurs matchs le week-end et de couvrir plus de matchs.

Jean Christophe fait ensuite un bilan des « Assistant club » en D2, avec quasiment aucun retour négatif sur la première saison, mais trop courte pour en tirer les conséquences. Pour cette deuxième saison, les avis sont globalement positifs à hauteur de 85/90% des arbitres sollicités. Il y a tout de même certaines réflexions récurrentes comme :

- Les liens avec l'assistant
- La disponibilité
- Les heures d'arrivée (rarement disponibles dès 14h00)

Cela s'explique par le manque de bénévole, et les assistants sont bien souvent chargés d'autres tâches que l'arbitrage.

Il en ressort tout de même que les arbitres ont apprécié, et souhaitent rester à 2 officiels en D2 au minimum.

Les solutions pour l'avenir :

- Comme déjà évoqué, les rencontres avancées
- L'identification de l'assistant club
- Chasubles spécifiant que l'assistant club a suivi une formation spécifique
- Valorisation de la fonction via des fiches à remplir par les officiels

Philippe FOURE questionne Jean Christophe quant aux clubs qui suivent le statut de l'arbitrage mais qui n'ont pas souvent d'arbitres le week-end en D4/D5. Jean Christophe répond que cette saison la priorité était de couvrir jusqu'à la D3, ce qui fut difficile, et qu'ensuite avec les arbitres restants, de nombreux facteurs sont à considérer pour les désignations (disponibilités, proximité, horaires, clubs d'appartenances, clubs interdits etc...).

Jean Christophe explique aussi que la LFHF ponctionne également de nombreux arbitres chaque week-end.

Antonio DOS SANTOS expose la possibilité de fonctionner en D1 comme en D2 étant donné que les arbitres sont dans l'ensemble ravis.

Il est ensuite précisé que la Commission Recrutement et Fidélisation sera dorénavant intégrée à la CAS conformément aux nouvelles dispositions fédérales. Jean Christophe en profite pour remercier Alain CRESSON pour les efforts et le travail accompli au sein de cette commission malgré sa démission.

Commission PEF, Pascal TRANQUILLE :

8 clubs ont participé au Challenge National PEF :

- SC CONTY LOEUILLY, AAE CHAULNES, SC ABBEVILLE, CAFC PERONNE, US ROYE NOYON, AS QUERRIEU, FCPA AMIENS PORTUGAIS, AMIENS FUTSAL MARIVAUX.

2 sont passés au niveau régional, dont 1 classé 2^{ème} (le SC CONTY).

Il explique ensuite que le District a effectué une commande d'équipements à destination des membres de commission, des Sections sportives, à hauteur de 15.000€ en février 2021 grâce au partenariat entre la FFF et NIKE. Malheureusement, à ce jour, il manque encore l'équivalent de 8.500€ de commande, ce qui se traduit par des équipements incomplets qui ne peuvent être remis en l'état. Aujourd'hui, n'étant pas le seul District concerné en France, nous pensons que nous ne verrons jamais le reliquat du matériel.

Une nouvelle commande sera donc réalisée prochainement dès que les besoins auront été ciblés.

PÔLE JURIDIQUE ET COMPETITIONS, Philippe FOURE :

Calendrier, Juridique et Championnats, Philippe FOURE :

Présentation des Groupes des Championnats Seniors établis de la D1 à la D5 établis par la Commission.

Présentation de l'ébauche du calendrier général proposé pour la saison 2022/2023.

Les groupes sont validés par le Comité Directeur après les différentes explications transmises par Philippe.

Pour les Jeunes, le fonctionnement sous forme de brassage va disparaître. En effet, l'orientation en 3 phases est envisagée.

- 1^{ère} phase par groupes de 5
- 2^{ème} phase par groupes de 5
- 3^{ème} phase par groupes à 8

A l'issue de chaque phase, les groupes suivants seront constitués en fonction du classement. L'objectif est de réaliser des groupes de niveaux équivalents, mais également éviter les forfaits généraux en deuxième phase comme les saisons précédentes. Pour cela, la 3^{ème} phase débutera en mars 2023 et permettra à tous de jouer un maximum de match.

Il rappelle qu'il n'y a plus d'accession des U13 D1 en U14 Ligue. Les engagements en U14 Ligue seront réalisés sous réserve de suivi d'un cahier des Charges à respecter.

La Commission évoque la possibilité de créer un championnat U12 spécifique de mars à juin 2023 pour ceux qui le souhaitent.

Les propositions sont validées par les membres du Comité Directeur, sous réserve concernant le calendrier présenté qui sera modifié.

Pascal intervient et demande à Philippe, ainsi qu'aux Présidents des autres Commissions, d'éviter de mettre lu et commenté lors de réception de courrier ou mails de clubs. Il souhaite que l'objet du courrier soit rapporté, et qu'une réponse soit également indiquée dans un souci de transparence et d'information envers les Clubs.

PÔLE DISCIPLINE ET CONTENTIEUX, Didier BARDET :

Appel Discipline, Didier BARDET :

La Commission a eu quelques difficultés en raison de l'absence de rapports selon les dossiers. Grosse satisfaction du travail et de la gestion de Maître COMBES lors des auditions, qui est de plus de très bon conseil.

Statut de l'Arbitrage, Didier BARDET :

Le dernier PV du 15/06/22 est paru le 23/06/22 sur le site du DSF.

Statut des Educateurs, François CLERCQ :

Les modifications du Statut ont été transmises aux clubs lors de l'AG du 24/06/22.

Un envoi à tous les clubs concernés sera réalisé ce lundi 11/07/22 comprenant :

- Le Statut à jour avec les modifications apportées
- Les formalités administratives à respecter
- La demande de dérogation
- La fiche de renseignements de l'éducateur chargé d'équipe

PÔLE INFORMATION ET COMMUNICATION, Pierre LAVALARD :

Journal FOOT EN SOMME, Pierre LAVALARD :

Nous avons repris les parutions de Foot En Somme, les 2 derniers ayant été réalisés par les stagiaires et spécifique pour les coupes de la Somme, le prochain concernera les Finales de Secteur, toujours réalisés par Eva et Pierrick.

Finances, Pierre LAVALARD :

Les comptes sont arrêtés au 30 juin 2022.

Malgré les soldes des clubs créditeurs de nombreux clubs, nous arrivons tout de même à un équilibre financier entre les dépenses et recettes.

La prochaine commission des finances se déroulera le 25 août 2022.

Autres :

- **Réunion Seniors D1/D2, Pascal TRANQUILLE :**

Il rappelle que cette réunion se déroulera le lundi 5 septembre 2022 au CTFD à Amiens.

Un rappel sera effectué sur la Charte du Fair-Play, et de façon plus insistante envers les clubs à plus de 3 points de pénalité.

- **Challenge de l'Arbitrage, Jean Christophe FAVEREAUX :**

Le classement est établi, qu'en est-il des récompenses ? et quels sont les clubs concernés ?

Les 5 premiers sont par ordre de classement :

- 1- USOAAS ALBERT
- 2- RC AMIENS
- 3- OL LE HAMEL
- 4- US BETHENCOURT
- 5- AMIENS OL

Il est proposé et validé par les membres des bons d'achat de valeur décroissante. Sachant que le 2^{ème} et 3^{ème} sont à égalité, le bon sera identique, soit :

1^{er} : 500€

2^{ème} et 3^{ème} : 400€

4^{ème} : 200€

5^{ème} : 100€

Ces bons seront utilisables avec nos partenaires, soit FORMUL CLUB pour l'achat d'équipements, soit avec TEAMS5 pour la réservation de créneaux, et éventuellement pour l'achat d'abonnements à l'Amiens SC.

- **Soirée des bénévoles, Pierre LAVALARD :**

Toujours d'actualité, en espérant que sa réalisation soit possible.

Une cellule d'organisation va être mise en place, François CLERCQ s'est déjà manifesté pour apporter son soutien à l'organisation.

- **Harmonisation des territoires :**

Il est souhaité que le système des « Trophées du Vimeu » soit déployé dans les 3 autres secteurs du département. Sylvie et Régis sont chargés de la mise en œuvre.

- **Achat d'un véhicule :**

Alain LECLERCQ est missionné, avec François CLERCQ, pour se renseigner sur les aides du FFA et la meilleure formule financièrement parlant. Souhait d'un gabarit comme le Jumpy afin de pouvoir transporter du matériel facilement pour les techniciens et selon les manifestations du DSF.

- **Centenaire du DSF :**

François CLERCQ, et Pierre LAVALARD, sont tous deux en charge du dossier. Les aides complémentaires et idées sont les bienvenues même si certaines orientations sont déjà avancées.

- **Nouveau siège :**

Didier BARDET est chargé de ce dossier, de par ses connaissances en la matière.

Une cellule sera mise en place afin de définir le projet avant toute recherche.

- **Formation d'éducateurs :**

Emmanuel BOISSIER informe de l'évolution des formations dès la saison 2023/2024. Un travail de communication sera réalisé cette saison afin d'alerter les clubs et leur expliquer le nouveau format.

- **Coupe de France :**

Philippe informe de l'inscription de 126 clubs de la Somme à l'édition 2022/2023.

Pierre Lavalard précise que la Commission Coupes de la Somme se réunira ce 11/07/22 pour le tirage du 1^{er} tour qui se jouera le 28/08/22.

- **AEF80 :**

Antonio demande s'il est possible d'associer l'AEF80 à la Commission Technique. Il lui est répondu favorablement.

- **Profession de foi :**

Pascal rappelle la profession de foi qui avait été élaborée par les colistiers et mise en place par le Comité directeur actuel et dresse un bilan selon les 7 points suivants :

1. Accompagnement des Clubs dans leur développement avec le Programme Educatif Fédéral
2. Assurer une meilleure communication entre le District et les Clubs
3. Développer une cellule intempérie
4. Refonte des Commissions et Ouverture aux Clubs
5. Intensifier les Formations (Arbitres, Educateurs, Dirigeants)
6. Assurer une représentativité au sein de la Ligue des Hauts-de-France (pas assez de remontées)
7. Etablir des partenariats avec les collectivités.

Il s'avère donc que 2 points restent à travailler pour la saison prochaine :

- La Formation des Dirigeants, quasi inexistante cette saison.
- La Cellule intempérie qui doit être mieux activée et surtout plus réactive.

Il termine en rappelant qu'il sait la charge de travail parfois épuisante, mais des choses sont à faire et doivent être faites. Il évoque ensuite un éventuel « séminaire » de rentrée pour les membres du CD afin de préparer au mieux la saison 2022/2023.

- **Parole au Directeur, Wilfried LECLERCQ :**

Il rappelle que le DSF a fait l'expérience de prendre 2 stagiaires sur 3 mois cette saison, et s'ouvre à l'alternance pour la saison prochaine.

Eva DARTY et Pierrick SAUVAL travaillent depuis le 11 avril 2022 dans les bureaux du DSF avec notamment la prise en charge de la préparation et l'organisation du tirage public des coupes de la Somme Seniors du 03/05/22 au Stade Crédit Agricole la Licorne, de l'AG du 24/06/22, de la nouvelle pagination du Foot en Somme ainsi que la réalisation de 3 numéros, la gestion de la Copa Coca Cola Futsal, ainsi que de nombreuses tâches administratives.

Pierrick a sollicité le DSF pour sa 3^{ème} année de Bachelor avec WINSCHOOL, pour son alternance. Nous avons répondu favorablement eu égard au travail réalisé durant son stage. Il

sera en charge du développement du Futsal, avec une partie d'administratif ainsi que d'autres tâches ponctuelles.

Eva a quant à elle réalisera son alternance avec l'USEP80.

Je tiens donc à remercier ces deux jeunes qui n'ont jamais rechigné, et réalisé tout ce qui leur a été demandé. Ce fut un plaisir d'avoir pu les accueillir et travaillé en leur compagnie.

A ce titre, il est également évoqué la recherche d'un second alternant qui sera en charge principalement du recrutement et de la fidélisation de l'arbitrage. L'appel est lancé, en cas de candidature appropriée, le tout sera étudié avec Jean Christophe. Si le poste d'alternant n'est pas pourvu, nous aurons la possibilité de prendre un service civique qui travaillerait sur le même projet.

Sur ce principe d'alternant, il évoque l'idée de prendre deux BMF en apprentissage pour la saison 2023/2024. Cependant, la configuration actuelle du DSF n'est pas forcément propice au développement de ce genre d'expérience. Les locaux et possibilité d'accueil étant restreints.

Il termine en précisant que les bureaux du DSF seront fermés exceptionnellement ce 15 juillet 2022, ainsi que du 25 juillet au 7 août 2022.

Le Président : Pascal TRANQUILLE



La Secrétaire : Sylvie SILVESTRE

